



Le 17 Mars 2020

## LETTRE AUX HABITANTS EPIDEMIE CORONAVIRUS

Mesdames, Messieurs,

Nous nous trouvons dans une situation grave sans précédent. Nous sommes tous concernés, et particulièrement les personnes les plus vulnérables.

Le 16 mars 2020, le Président de la République a décidé de prendre des mesures pour **réduire les contacts et déplacements au strict minimum sur l'ensemble du territoire à compter du mardi 17 mars à 12h, pour quinze jours minimum**. Celles-ci seront autorisées sur attestation (téléchargeable sur le site, formulaires disponibles au Proximarché ou déclaration sur l'honneur sur papier libre), uniquement pour :

- Se déplacer de son domicile à son lieu de travail dès lors que le télétravail n'est pas possible
- Faire ses achats de première nécessité dans les commerces de proximité autorisés
- Se rendre auprès d'un professionnel de santé
- Se déplacer pour la garde de ses enfants et soutenir les personnes vulnérables à la stricte condition de respecter les gestes barrière
- Faire de l'exercice physique uniquement à titre individuel, autour du domicile et sans aucun rassemblement

Toute infraction à ces règles sera sanctionnée.

**Je vous prie de bien vouloir respecter ces mesures dans l'intérêt de tous.**

L'accueil du public à la mairie est suspendu, un service d'urgence est maintenu.

Les demandes pourront se faire par mail : [mairie@stjustdavray.fr](mailto:mairie@stjustdavray.fr), par téléphone 04 74 71 53 47. Un message pourra être déposé sur le répondeur et, en cas d'extrême urgence, vous pourrez contacter

- Christine GALILEI 06 06 83 96 77
- René SALEMBIER 06 87 81 84 27
- Marc DUCROS 06 79 72 31 33
- Stéphane CORGIER 06 31 21 29 94

Le réseau de téléphone portable étant actuellement encombré, merci de privilégier les appels depuis un téléphone fixe.

Le service de portage de repas est maintenu. Le service de pharmacie sera assuré par les élus dans les mêmes conditions.

Si vous êtes isolé, en difficulté ou si vous avez connaissance de personnes vulnérables, veuillez-vous faire connaître en mairie ou auprès des élus.

Dans cette période de difficulté, restons solidaires et prenons des nouvelles de nos voisins.

Le Maire Christine Galilei, et les Elus